



SOMMAIRE

	pages
Actualités Hommage	1
Informations municipales	2 à 4
Education	4
Vie Associative	5 à 9
Culture	10
Social	10 à 11
Vie pratique Carnet	12

| HOMMAGE |



« Chère Irène, gonvilloise depuis ton mariage avec Michel en 1979, tu as été pendant 45 ans sa reine. Permetts-nous de te remercier pour ces 24 ans passés aux côtés de notre maire. Première dame, tu l'as toujours soutenu. Toujours présente lors des événements publics et des diverses manifestations associatives, tu nous partageais le souci de trouver de beaux paniers en osier pour offrir, avec Michel, un beau lot de tombola à chaque association. Epouse dévouée, ton cher Michel n'a jamais manqué de te remercier pour ton rôle de gestion de son agenda et la préparation de ses tenues en consé-

quence. Tu l'as épaulé en gardant la classe, ne manquant jamais ta mise en pli du samedi matin. Le shopping était aussi important pour toi et tu paraissais toujours vêtue de tenues élégantes et recherchées. Grâce à toi, notre maire a aussi vu son dressing s'étoffer au fil des années !

Cuisinière émérite, nous n'oublierons pas tes gâteaux qui nous ont régalés après nos réunions à la mairie. De même lors des fenêtres de l'Avent, tu nous accueillais toujours avec le sourire et tant de générosité !

Occupant ton temps libre, combien de nouveau-nés as-tu réchauffé avec tes tricotés douilletts faits avec tant de soin et d'amour ?

Mère, épouse, tante, belle-sœur, cousine, amie et confidente de choix, tu avais toujours une oreille attentive à nos questions et étais de bon conseil. Tu ne jugeais pas et savais trouver un mot de réconfort pour chacun.

Nul ne sait combien de kilomètres tu as parcouru sur les routes de notre village et ses environs, de bon matin et par tous les temps. Tu allais d'un bon train et tu avouais ne pas reconnaître les conducteurs des voitures et nous demandais de ne pas nous en offusquer...

Fidèle gardienne de notre église, tu en as assuré l'ouverture et la fermeture pendant de nombreuses années. En ce jeudi 29 février, les cloches ont sonné pour t'accompagner dans ta dernière demeure.

Pour tout cela, nous te remercions du fond du cœur ! Nous ne te disons pas adieu, mais à Dieu, repose en paix et veille sur nous depuis là-haut. »

Marie-Jeanne Claret, Elue et adjointe au maire 2001-2020

| ACTUALITÉS |

- **Cérémonie le mercredi 8 mai à Saint-Jean-de-Gonville :** plus d'informations à venir sur le panneau lumineux.
- **Elections européennes :** dimanche 9 juin, maison communale, de 8h à 18h.
- **Inscriptions scolaires pour la rentrée 2024 :** du lundi 8 au mercredi 10 avril, par mail uniquement : mairie@stjeandegonville.fr

IRENE TA REINE,

Parce qu'elle était ta Reine et toi son Roi,
Parce que tu étais son tout et qu'elle était ton toi,

Depuis votre rencontre dans ce train
en partance pour Lourdes, il y a bientôt
46 ans,

Parce qu'elle était ta lumière qui s'est
éteinte en ce jeudi 22 février,

Nos cœurs sont tristes et le tien pleure.
En ces quelques lignes,

nous souhaitons lui rendre hommage
et te porter notre soutien Michel,
Hommage à ta Reine qui se tenait
toujours avec grande élégance à tes
côtés pour t'épauler.

Merci, Irène,
d'avoir partagé nos chemins.

Valérie Di Paolo-Vuailat.

Elue et 1^{ère} adjointe au maire 2008-2020

Délibérations

Délibération n°40/2023 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

Suite à l'accroissement de la charge de travail du service de restauration collective au sein de l'accueil de loisirs et afin de pallier à de futurs départs en retraite, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois comme suit : création d'un poste d'agent technique à temps complet (35h/semaine) pour assurer le service de restauration collective au sein de l'accueil de loisirs.

Délibération n° 41/2023 : Délégation d'admission en non-valeur pour les montants inférieurs à 100 €

Monsieur le Maire explique que l'article 173 de la loi du 21 février 2022 permet aux assemblées délibérantes de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant aux exécutifs de la commune en deçà d'un seuil fixé par décret n°2023-523 du 29 juin 2023. Le seuil a été fixé à 100 € pour les communes.

Délibération n°42/2023 : Désignation d'un référent déontologue pour les élus municipaux

Monsieur le Maire informe que depuis le 1^{er} juin 2023 tout élu local peut consulter un référent déontologue dédié, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. A cette fin chaque collectivité ou établissement public est dans l'obligation de désigner par délibération une ou plusieurs personnes à destination unique des élus. Le Centre de Gestion de l'Ain propose aux collectivités affiliées la création d'un service de référent déontologue pour les élus locaux aindinois. A ce titre, la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain désigne comme référent déontologue des élus, M. Jean Pierre SUETY.

Délibération n°43/2023 : Approbation du marché de travaux relatif à la création d'un cheminement et sécurisation de la route de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée le 27 septembre 2023. Trois entreprises ont remis une offre dans les délais impartis. Au vu du rapport d'analyse établi après négociation le 22 novembre 2023 par le cabinet AINTEGRA, maître d'œuvre de l'opération, et compte-tenu des critères d'évaluation, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA Alpes Agence de l'Ain pour un montant de 139 995,60 € H.T.

Délibération n°01/2024 : Modification de l'article 1, alinéa 1 de la délégation consentie au Maire par le Conseil municipal

Monsieur le Maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 25 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants ne dépassant pas une augmentation de 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Délibération n°02/2024 : Budget Principal - Autorisation de mandater 25% des crédits d'investissement votés en 2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le 1^{er} janvier 2024, avant le vote du budget primitif 2024, l'autorisation doit être donnée au Maire de réaliser ces opérations comptables, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement votés sur le budget principal pour 2023. Jusqu'au vote du budget 2024, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

A : Chapitre

B : Crédits ouverts en 2023

C : Plafond ouverture anticipée des crédits en 2024

D : Autorisation d'ouverture anticipée des crédits en investissement en 2024

A- 20 B- 3 795.33 € C- 948.83 € D- 900 €

A- 21 B- 132 472.00 € C- 33 118.00 € D- 33 000 €

A- 23 B- 1 236 190.66 € C- 309 047.66 € D- 309 000 €

Total B- 1 372 457.99 € C- 343 114.49 € D- 342 900 €

Délibération n°03/2024 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

- Transformation du poste d'agent technique à temps non complet de 28h/semaine en 23h/semaine pour assurer le service de restauration collective au sein de l'accueil de loisirs
- Transformation des postes séparés d'agent technique location de salles de 14h/semaine et d'agent technique entretien des locaux de 18h/semaine en un unique poste d'agent technique location de salles et entretien des locaux de 10h/semaine.

Délibération n°04/2024 : Mandat à la Présidente du Centre de Gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984, le centre de gestion de l'Ain souscrit depuis plusieurs années des contrats-groupes d'assurance pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Le marché a été attribué au cours de l'année 2020 au groupement Gras Savoie Rhône-Alpes Auvergne/CNP assurances qui assure la couverture du risque et la gestion du contrat jusqu'au 31 décembre 2024. De manière à pouvoir proposer un nouveau contrat-groupe à leurs affiliés au 1^{er} janvier 2025, le centre de gestion de l'Ain doit justifier d'avoir été mandaté pour engager la procédure de consultation à l'issue de laquelle les collectivités auront la faculté d'adhérer ou non au contrat qui en résultera. Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de donner mandat à la Présidente du centre de gestion de l'Ain pour procéder, au nom de la collectivité, à une consultation auprès des différents prestataires potentiels dans le respect du formalisme prévu par le code de la commande publique.

Délibération n°05/2024 : Affouage sur pied - Campagne 2024

La commune a fait une demande auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2024.

Le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) de la parcelle 38 d'une superficie cumulée de 8,52 ha est destiné à l'affouage sur pied.

Le volume des portions est fixé à 10 stères environ et la taxe d'affouage à 10 €.

Travaux d'été pour les jeunes

Pour travailler l'été avec les employés municipaux, la mairie recrute des jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Les candidatures doivent parvenir en mairie **avant le 15 mai 2024**. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes. Un tirage au sort pourra avoir lieu si le nombre d'inscriptions est trop élevé.

Voeux du maire

Samedi 20 janvier 2024 les vœux du maire se sont tenus à la salle polyvalente. Tout le monde s'est ensuite retrouvé devant un magnifique buffet préparé par l'Utile pour la partie salée et par la boulangerie Humbert pour les pâtisseries. Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement à cette occasion.



Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

- Reprises diverses tampons 7 319.64 €

COTISATIONS/TAXES

- Taxe foncière 5 907.00 €
- SIEA, solde cotisation 2023 5 995.04 €
- Redevance incitative 2^{ème} semestre 2023 3 592.50 €
- Protection juridique 2024 1 775.10 €
- Assurance multi véhicules 20 656.93 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

- Maintenance des tablettes école 1 435.26 €
- Réfrigérateur centre de loisirs 1 248.00 €
- Repas cantine 31 232.47 €
- Goûters centre de loisirs 1 015.62 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

- Remplacement tuiles mairie 1 394.40 €
- Entretien des Bas Monts 5 150.40 €
- Entretien chaudières/adoucisseurs 2 074.06 €
- Portillon escalier/portes toilettes école 1 633.20 €
- Changement chauffe-eau école 2 631.64 €
- Travaux préau école 12 736.80 €
- Abattage et débardage 17 033.46 €
- Poste de relevage pompiers 1 535.09 €
- Vérification installation de gaz 1 403.78 €

DIVERS

- Motion scout KTR 1 261.73 €
- Bouteille acier ARI Masques 9 556.01 €
- Consommation gaz 30 642.33 €
- Réparation tractopelle 2 737.34 €
- Fleurissement 2022 2 415.05 €
- Prêt Crédit Agricole 44 149.73 €
- Consommation eau 3 564.27 €
- Location copieurs 1^{er} trimestre 2024 3 658.61 €
- NBM 2 892.00 €
- Vérification extincteurs 1 756.16 €
- Consommation électricité 7390.00 €
- Dossier Rinaldi 1 335.60 €
- Maintenance élévateur MC 1 512.87 €

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- HEYMAN Samantha, 106 rue St-Jean, surélévation et transformation d'une dépendance existante - **Avis favorable**
- DE PACO SOTO Luis Miguel, lot. Le Clos du Moulin, construction maison individuelle et garage - **Avis favorable**
- BENCHEHIDA Mounir, Rue du Bourg, construction de 2 habitations - **Refus**
- BLEUS Matthieu, 207 rue du Gachet, construction d'un abri voiture - **Avis favorable**

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront **le dimanche 9 juin 2024**.

La France élira 81 députés, le parlement européen en comptera 720. Les députés seront élus au suffrage universel direct à un tour à la proportionnelle. Cela signifie que le nombre de sièges obtenus par chaque parti dépendra du nombre de suffrages recueillis par leur parti. Afin d'obtenir des sièges, un parti devra obtenir au moins 5 % des voix.

Qui peut voter ?

Il faut être citoyen français et être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du

scrutin ou citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins et ayant le droit de vote dans son pays d'origine. Dans tous les cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune. Pour rappel, les jeunes ayant 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils se sont faits recensés à 16 ans.

Vous avez jusqu'au **1^{er} mai 2024** pour vous inscrire en ligne sur les listes

électorales : service-public.fr.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez voter par procuration, vous pouvez donner procuration à tout électeur inscrit sur les listes électorales même dans une autre commune que la vôtre. La procuration peut se faire en ligne : maprocuration.gouv.fr ou en remplissant le formulaire CERFA n°14952*03, puis elle doit être validée à la gendarmerie.

| ÉDUCATION |

Inscriptions rentrée 2024

Les inscriptions des enfants nés en 2021 (ou avant) se feront en mairie, **uniquement par mail** : mairie@stjeandegonville.fr

Du lundi 8 au mercredi 10 avril 2024

Documents à fournir :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)
- Livret de famille
- Carnet de santé à jour des vaccins
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation pour les élèves arrivant d'une autre école

A réception du dossier complet, un certificat de pré-inscription

scolaire vous sera retourné par mail.

Il sera à transmettre à l'école.

Pour les familles n'habitant pas à St-Jean et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.



Centre de loisirs



nous nous fixons un objectif de 2024 km cumulés à faire en vélo, en courant ou à la piscine pour toutes les familles de l'école.

Quelques chiffres clés :

- 213 enfants ont déjeuné au restaurant scolaire le jeudi 15 février
- 44 enfants au périscolaire du matin le mardi 6 février
- 96 enfants au périscolaire du soir le mardi 23 janvier
- 52 enfants les mercredis
- 7 animateurs à 35h
+ 2 animateurs à 28h

Pour plus d'informations :

Amandine CARRICHON

accueildeloisirs@stjeandegonville.fr



Le Sou des Ecoles

Cette année encore le carnaval a été une vraie réussite. Parents, enfants et gonvillois se sont retrouvés autour de Monsieur Carnaval. Ce dernier a été longuement préparé par les classes de maternelle, sur le thème des jeux olympiques. Nous remercions les enseignants pour leur collaboration, les parents pour la confection de gourmandises ainsi que les pompiers qui ont veillé à la sécurité de tous. Vous pouvez dès à présent retenir la date de notre prochain évènement qui aura lieu **le samedi 4 mai 2024 : vide grenier et foire aux plants**. Cette journée promet déjà d'être animée et conviviale.

Inscriptions : **les 6 et 22 mars**, de 18h à 20h, à la salle polyvalente.



Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

La Société Cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville vous remercie d'être venus si nombreux à son loto le 28 janvier 2024, c'était à nouveau un franc succès.

La saison 2023/2024 se termine. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions, nous permettant de rencontrer de nombreuses personnes et de croiser beaucoup d'animaux. Des cerfs, sangliers, chamois, chevreuils, lièvres, bécasses et bien d'autres espèces sont bien présents sur notre territoire. Il faut savoir que le loup est maintenant vraiment de la partie ; des indices sérieux sur le terrain ont été repérés à plusieurs reprises.

Des promeneurs, randonneurs, vététistes et autres sportifs habillés de couleurs plus ou moins vives voire fluo nous ont croisés en toute sérénité, des échanges positifs ont eu lieu. « Vu et être vu » reste la clé de la SÉCURITE.

Il est malheureusement nécessaire de rappeler encore une fois que les véhicules motorisés (sauf ceux sous couvert de dérogation) sont interdits dans la montagne. Il est regrettable de constater que des motos circulent sans aucune gêne dans les chemins et les prairies et que les motards ouvrent les clôtures sans les refermer. Certaines tensions entre les pilotes et les chasseurs sont à déplorer. La gendarmerie a été prévenue à plusieurs reprises.

La saison de chasse terminée, place à la régulation des corvidés et renards ainsi qu'à la prévention des dégâts sur les cultures par les sangliers. Notre garde-chasse Monsieur Patrice Petit et notre piégeur Monsieur Daniel Roux sont à votre écoute.

Martial Perreau

Jeunesse

C'est avec un peu de retard que la Jeunesse Gonvilloise vous souhaite une très bonne année 2024 !

Quoi de mieux pour terminer l'année qu'un bal de Noël qui se passe dans la joie autour d'un verre avec ses amis ? Nous sommes très contents de son succès.

Nous sommes également très heureux de vous avoir vus si nombreux lors de notre repas annuel de mars, et nous vous en remercions ! Cette soirée a été très chaleureuse ! Nous remercions la poêle à Philibert pour le copieux repas, la boulangerie Humbert pour ses desserts, Couleur Bière, Ludwino et l'Utile.

Concernant 2024, attrapez vos agendas et réservez dès à présent **les 28, 29 et 30 juin**. En effet, la Jeunesse Gonvilloise organisera la vogue du vendredi au dimanche avec des nouveautés, des surprises tout au long du week-end et surtout de la joie et de la bonne humeur ! Nous espérons que les gonvillois seront prêts à faire la fête avec nous comme il se doit !

La jeunesse Gonvilloise

Golf pour tous à Gonville



Avec l'arrivée du printemps, c'est la saison de golf qui reprend. Les Lynx de Gonville retrouveront le chemin du practice et du parcours le 20 mars. Il reste encore quelques places et si vous souhaitez faire découvrir le golf à vos enfants, l'école les accueille de 6 à 17 ans. Nous proposons des cours le mercredi après-midi et le samedi après-midi. S'il y a suffisamment d'inscriptions, nous aurons la possibilité d'ouvrir un cours le samedi matin.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec :

- Frédéric MATTEI : mattei.fr@orange.fr
- Eric AESCHBACH : e.aeschbach@bluewin.ch



Pétanque

L'assemblée générale de l'Amicale de la Pétanque s'est tenue le samedi 13 janvier dernier, suivie d'un repas préparé par le rayon traiteur du supermarché Utile. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance très agréable et a été une réussite sur le plan organisationnel.

Le bilan financier, validé au préalable par deux commissaires aux comptes et présenté par notre trésorier Christophe Petit, a été accepté par l'ensemble des sociétaires.

Sur le plan sportif, le concours inter-sociétés a été un grand succès avec 21 triplettes présentes.

En ce début de saison, le bureau enregistre trois départs : Margaux Perroux, Joachim Machado et Aline Lécole. Je tiens personnellement à les remercier

pour leur travail, leur précieuse aide ainsi que leur investissement tout au long de la saison. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre : Hélène Chablaix.

Composition du bureau 2024 :

- Président : **Jean-Claude Buffavand**
- Vice-Président : **Robert Salon**
- Trésorier : **Christophe Petit**
- Secrétaire : **Hélène Chablaix**
- Membres : **Janine Bail et David Chenesseau.**

La date d'ouverture de la saison 2024 est fixée au **mardi 2 avril**.

Deux permanences pour les cartes sociétaires auront lieu **les mardis 19 et 26 mars à partir de 18h30** au local. Nous continuerons à prendre les inscriptions le jour de l'ouverture.

Les manifestations 2024 :

Samedi 1^{er} juin : Concours de pétanque organisé par Team Racing

Samedi 31 août : Concours de pétanque inter sociétés

Je tiens personnellement à remercier Monsieur le Maire, Michel Brulhart et son épouse Irène, ainsi que nos fidèles fournisseurs et sponsors : Utile, la boulangerie pâtisserie Humbert et Intermarché Péron, Le Drive.

Amis pétanqueurs, l'Amicale de la Pétanque Gonvilloise se réjouit de vous retrouver nombreux pour cette nouvelle saison et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux sociétaires.

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 2 avril.

La secrétaire, Hélène Chablaix

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville

Jardins et compostage

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Et on ne voit rien à St-Jean-de-Gonville !

Les biodéchets sont tous nos déchets de restes de repas et déchets de jardin qu'il est préférable de composter plutôt que d'incinérer, c'est le sens de la loi de 2020 mise en application depuis le 1^{er} janvier. Beaucoup d'entre nous pratiquent déjà le compostage et c'est un acte à encourager, bien sûr. Tous les jardiniers(ères) sont avides de cette matière première de qualité !

Donc on attend l'action de la commune et AGGLO sur ce point. Cela pourrait être l'occasion aussi de repenser l'organisation du point vert qui devient LE point noir de la commune. Nous avons émis des suggestions : caméra de surveillance, délocalisation partielle, communication sur site, etc...

Toujours dans la rubrique VERT, nous sommes heureux de communiquer sur l'animation JARDINS à Gonville. Très concrètement nous cultivons des terrains : terrain Mérandet (mis à disposition gracieusement) et jardins des Cheneviers. Il reste des m2 disponibles pour celles et ceux qui veulent découvrir le jardinage ou carrément produire selon leurs besoins (contact : st-jean@gonville.fr).

Le compost, le jardinage, le ramassage des déchets sont des actions qui ont pour but de travailler concrètement à la qualité de vie dans le village. C'était ce que nous avons écrit dans le cadre du PACTE et proposé à la commune. Dès lors, nous nous sommes mobilisés pour :

- Une piste cyclable sur le pont passant par-dessus la voie rapide
- Une réduction de la vitesse dans le village, une sécurité accrue pour les piétons.
- L'organisation d'une journée annuelle de ramassage des déchets dans la commune
- La création des jardins familiaux
- Réduction de la lumière sur le parking du magasin Utile

Toutes ces actions demandent du temps, de l'énergie et votre soutien.

St-Jean-de-Gonville, comme le reste du Pays de Gex, ne cesse de grandir, + 1000 habitants en 20 ans, soit 100 % de hausse avec 2000 habitants !! (le Pays de Gex compte plus de 100 000 habitants aujourd'hui) et les questions urbaines accompagnent cette croissance : qualité de vie, circulation, transports en commun, accès au logement. C'est dans cette perspective que nous proposons de porter notre attention aux questions environnementales : modes doux de déplacements, verdissement des parkings, protection de la forêt etc...

Rejoignez-nous : St-Jean@gonville.fr

Pacte pour la transition (pacte-transition.org),

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/225764768491105>

Droit de réponse de la mairie

La mairie de Saint-Jean-de-Gonville tient à rappeler que la gestion des déchets, y compris le tri à la source des biodéchets, relève de la compétence de l'Agglo et non de celle de la commune.

Concernant le point vert, son utilisation est l'affaire de tous. En effet, chaque citoyen, s'il a aussi des droits, a également le devoir d'utiliser ce service le plus correctement possible. Malheureusement, comme dans beaucoup d'autres communes du territoire, nous ne cessons de déplorer l'incivisme qui reste le problème principal de ce point vert.

Il faut savoir que chaque jour OUVRÉ, les employés municipaux nettoient le point vert. Ils sont même amenés à ouvrir les poubelles pour trouver des indices concernant les propriétaires qui ne respectent pas le bon usage de ce service ; lorsque ces derniers sont identifiés, assez rarement, nous leur retournons leurs déchets.

Il est vrai que le nettoyage n'a pas lieu les samedis, dimanches et jours fériés, les employés municipaux étant de repos.

S'il y avait une solution miracle la mairie de Saint-Jean, les autres communes et l'Agglo les mettraient bien volontiers en place et cela éviterait ce travail supplémentaire très désagréable à nos employés municipaux.

Vividanse



A la rentrée prochaine, l'association Vividanse souhaite proposer de nouveaux cours à ses élèves qui ont déjà la possibilité de pratiquer la danse classique, le hip-hop et le street-jazz.

Les cours de danse ont lieu à la salle communale de St-Jean-de-Gonville, à raison de 30 cours par année, hors vacances scolaires.

Si vous avez un diplôme ou de l'expérience pour :
le modern jazz, le Dancehall et la Salsa

n'hésitez-pas à prendre contact avec l'association :

vividansestjean@hotmail.fr

Nous attendons vos candidatures avec impatience.



Le bureau Vividanse



Nous avons décidé, pour cet InfoGonville de mars, de mettre en lumière une de nos disciplines méconnues : **le TaiChi-QiGong.**

Pour rappel, les cours de TaiChi-QiGong a lieu les mercredis de 19h à 20h30. Apparu il y a 2500 ans, le yoga chinois est issu de l'observation attentive des phénomènes de la nature, il est le tronc commun de différentes pratiques énergétiques chinoises, dont le TaiChi-QiGong. Cette discipline comprend une approche martiale et fait partie intégrante des pratiques de santé traditionnelles chinoises, au même titre que l'acupuncture, la pharmacopée, les massages, etc. Yoga signifie jonction entre le corps et l'esprit, sans prédomi-

nance de l'un ou de l'autre.

Le TaiChi est une pratique que l'on développe tout au long de l'année. Il est à la base un art martial.

Le QiGong comprend :

- la notion du « Qi » : concept qui recouvre les notions d'énergie, de souffle, de vitalité.

- la notion du « Gong » : pratique, activation de l'énergie (exercice du Qi)

Dans le pur respect des capacités de chacun, la pratique du TaiChi-QiGong apporte dans différents domaines des bienfaits physiques et mentaux (renforcement musculaire, articulaire, favorise la capacité respiratoire, action sur la souplesse, les douleurs chroniques, l'équilibre, la coordination, la mémo-

risation, aide à la gestion du stress, ...).

C'est une pratique de santé, bien-être, longévité, à la portée de tous.

Merci à Murielle Bouet, notre animatrice pour la rédaction de cet article, ainsi qu'à Maryse et Roland pour les photos.

Bien sportivement.

Le Comité Saint-Jean-Gym



Contact : saintjeangym@gmail.com ou **06 01 89 41 36** (Nathalie).

Vous pouvez également vous promener sur notre site internet : <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym> et trouver le cours qui vous correspond.

Swan Rangers

Après le festival US & Country de septembre 2023, avec deux jours bien animés et sa soirée exceptionnelle où vous avez été très nombreux, notre bureau a décidé d'organiser un nouvel événement unique cette année !

C'est un week-end sous le thème du rock et country catalan qui vous attend : motos, véhicules US, divers stands, concert extérieur, food trucks, bars et samedi soir un spectacle « spécial Johnny Hallyday » ! Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous **les 7 et 8 septembre 2024** pour ces moments festifs et de partage. Pour en savoir plus, les détails à venir se trouveront sur notre site :

swanrangers.jimdofree.com

ou directement auprès du comité d'organisation au **06 61 47 08 93**.

Le Président, Pascal Fleury

Le Verger Tiocan



LOTO

le dimanche 2 avril 2024 à 14h30 (ouverture des portes à 13h30).

Salle Champ-Fontaine à Péron

www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr



LOTO

de la Société Musicale, la Bonne Humeur

Salle des Fêtes
Saint-Jean-de-Gonville

Dimanche 17 mars 2024 à 15h

Et pour commencer 2024, rien de tel qu'un séminaire hors de nos frontières gessiennes. C'est au Relais Nordique de Giron (01) que nous nous sommes rendus les 13 et 14 janvier derniers pour travailler le programme du concert de printemps, prévu le 25 mai prochain, à la salle Champ Fontaine à Péron.

Pour l'instant, le comité administratif s'active à la préparation du loto du 17 mars à Saint-Jean-de-Gonville.

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Ici et là, les chants de Noël de la Bonne Humeur ont rythmé la fin de l'année 2023 : à Saint-Jean (Téléthon, pompiers, Sou des Ecoles et marché de Noël), à Péron (marché de Noël, soirée des Bargeots) et à Challex (arrivée du Père Noël à Marongy). Le point d'orgue a été le concert du dimanche 10 décembre à Saint-Jean. La prestation toute en couleur de nos juniors, le programme dynamique des seniors et les talents de la Fanfare Municipale de Meinier (Suisse), invitée d'honneur, ont enchanté une salle encore pleine pour l'occasion.



Les Amis de la Fête

A vos agendas ! Voici les prochaines dates des événements organisés par les Amis de la Fête :

- **Samedi 06 avril** : bal sur le thème des années 80 et 90
- **NOUVEAU !**
Le vendredi 05 juillet
« Saint-Jean Beach »
- **Samedi 28 septembre** :
pour la 3^{ème} année consécutive,
nouvelle édition
de la « Paysanne Gonvilloise »

Team Domino Racing



Pour terminer l'année 2023, le Team Domino Racing a organisé son marché de Noël le 25 novembre. Nous souhaitons remercier tous les exposants présents ainsi que les visiteurs venus en nombre à cette journée ensoleillée.

L'association organise un concours de pétanque ouvert à tous. Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 1^{er} juin 2024** aux terrains de pétanque de la commune. Pour s'inscrire à ce concours, merci de prendre contact avec un membre de l'association :

Damien VUAILLAT, président **06 76 86 79 04**

Morgane FOL, secrétaire : **06 33 77 35 97**

Mail : teamdominoracing01@gmail.com

La restauration de midi sera ouverte à tous (réservation conseillée).

Merci à toutes les personnes qui sont présentes pour nous aider, sans elles les rallyes et les manifestations seraient plus compliqués à organiser.

N'oublions pas que l'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de sponsors pour promouvoir la saison 2024.

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié a bien démarré l'année 2024 avec l'Epiphanie que nous avons fêté le jeudi 11 janvier 2024. Tous les membres étaient présents et nous avons une nouvelle fois passé un excellent après-midi, dans la joie et la bonne humeur !

Nous présentons aux lecteurs de l'InfoGonville tous nos vœux pour 2024, car même si le mois de janvier est passé... il n'est jamais trop tard !

Denise Combet, Présidente





Le samedi 30 mars 2024 à 19h
et le dimanche 31 mars 2024 à 17h

LES FOURBERIES DE SCAPIN,
comédie de Molière

adaptée par Julien Paramelle

interprétée par trois comédiens :
Céline Grandchamp,
Pierre-André Ballande et Julien Pa-
ramelle.

Nous avons déjà eu le plaisir de voir
ces artistes dans « Le Malade Imagi-
naire », en mai 2022, au Théâtre les 50.

C'est une pièce de pur divertissement.
Héritée de la farce et de la commedia
dell'arte, elle a pour objectif de faire
rire le spectateur et de l'amuser, tout
en critiquant les travers de la société.

C'est l'une des pièces les plus jouées du répertoire théâtral français. Elle est centrée sur le personnage de Scapin qui mène, démène et fait tomber les masques. La ruse d'un valet, pas toujours bien intentionné, s'entremêle à des histoires familiales, quitte à faire quelques dégâts. Quelques notes de tarentelle - car l'action se déroule en Sicile - viennent habiller l'ensemble et renforcent l'idée d'un théâtre qui fait la part belle aux acteurs et dont le jeu témoigne de l'envie de faire entendre le texte d'un dramaturge génial qui, comme son personnage central, a si bien cerné l'âme humaine.

Programme et réservations : www.theatreles50.fr / Mail : contact@theatreles50.fr / Tél. : 04 50 56 37 77
Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint Jean de Gonville

Lecture pour tous



Bibliothèque : Bureaux provisoires en Mairie / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

Du 20 au 26 mars 2024 : LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

La bibliothèque participe à cette manifestation annuelle, destinée à faire connaître et à célébrer le meilleur des films format court. La fête est gratuite et ouverte à tous.

Nous avons sélectionné une cinquantaine de films pour les grands et les petits. Des

séances « privées » sont programmées avec le centre de loisirs, l'école de St-Jean, l'école Mont et Sourire, le Club des Aînés et l'ADAPEI.

3 séances publiques « Demandez le Programme » seront ouvertes à tous, pendant les permanences du mardi et du samedi, ainsi que le dimanche 24 mars à partir de 13h30.



Du 3 mars au 15 septembre 2024 : « Entre Lignes – prix littéraire du Pays de Gex »

Le thème de 2024 est « ligne de Touche » année Olympique oblige

L'association Biblios-Unies (14 bibliothèques du Pays de Gex) lance la deuxième édition de son prix littéraire. Le projet est soutenu financièrement par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

Tous les lecteurs et lectrices de toutes les bibliothèques participantes sont invités à lire les 5 ouvrages de la sélection et à participer au vote. La période de lecture va du 3 mars au 15 septembre. Le prix sera décerné le 22 novembre.

Soyez nombreux à vous rapprocher des bénévoles de la bibliothèque pour vous inscrire et vous lancer dans la lecture.



| SOCIAL |

Infirmière

Madame CHAUVRY Séverine, infirmière libérale, vous informe du transfert de son cabinet infirmier sur la commune de Péron avec une nouvelle collaboratrice, Madame ARTINIAN Meryene, depuis le 7 février 2024.

Les prises de rendez-vous se font à partir du 06 66 87 21 99.



Repas des aînés

Dimanche 25 février, nos aînés gonvillois se sont retrouvés pour leur traditionnel repas offert par le CCAS de la mairie. Une ambiance toute en convivialité agrémentée d'un bon repas préparé par l'Utile, du traditionnel Moka et d'un trois chocolats commandés à la boulangerie Humbert.

Une animation par Virginie Collet est venue égayer cet après-midi.

Comme chaque année, les parties de cartes et la soupe à l'oignon ont clôturé cette belle journée.

Un grand merci aux membres du CCAS et aux autres bénévoles qui ont permis de faire de cette journée une réussite.



VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - **06 70 98 65 44**

SERVICES

Relais postal - UTILE
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge-Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

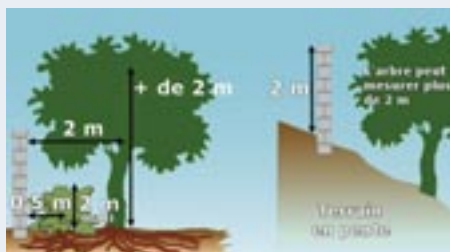
RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

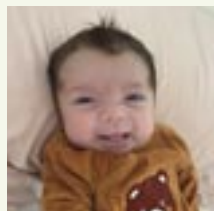
TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



CARNET

NAISSANCES



Ezio CINTAS
né le 27/01/2023
Parents :
Laetitia Cintas et
François Cintas

MARIAGES

Marianne PICART et Faouzi HACHELAF
se sont unis le 24 février 2024

Ligiane DAS CHAGAS RODRIGUES
et Hugo Filipe DA SILVA CARRIÇO
se sont unis le 24 février 2024

DÉCÈS

M Lionel AIRO décédé
le 3 février 2024

Mme Irène BRULHART décédée à Gex
le 22 février 2024

« Je remercie les gonvilloises et gonvillois pour leurs messages de sympathie et d'amitié lors du décès de ma chère épouse. Merci aux associations et à tous ceux qui ont fait parvenir des fleurs et des dons pour le séjour de l'association Eclat aux jeux paralympiques. »

Michel Brulhart

AGENDA

MARS 2024

Dimanche 17

- La Bonne Humeur :
Loto

AVRIL 2024

Samedi 6

- les Amis de la Fête : Bal

Samedi 13

- Jeunes Agriculteurs : Soirée

MAI 2024

Samedi 4

- Sou des Ecoles :
Foire aux plantons et vide-grenier

Dimanche 26

- Vividanse : Gala

JUIN 2024

Samedi 1^{er}

- Team Racing :
Concours de pétanque

Samedi 22

- Sou des Ecoles :
Kermesse

Vendre 28, samedi 29
et dimanche 30

- Jeunesse Gonvilloise :
Vogue